

Bloc de compétences de niveau IV Code RNCP38093 Enregistrement : 01/01/2024

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



### Modalités d'entrée en formation

(sous réserve de places disponibles)

Contactez le centre de formation (téléphone ou mail)

### Les financements

En tant que salarié ou demandeur d'emploi, votre formation peut-être financée par le CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement complémentaire France Travail mais également prise en charge par France Travail ou financement individuel (1400€ parcours complet).  
Personnel ou France Travail : contactez notre service administratif par e-mail : [cfppa-rungis-academie@educagri.fr](mailto:cfppa-rungis-academie@educagri.fr)  
Compte CPF : rendez-vous directement sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

### Prérequis

Être âgé de 18 ans minimum

Sans prérequis

### Public ciblé

Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion (+ de 18 ans), apprenants en BPREA, particuliers

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



**M. GAUTUN Eric**

Directeur

[cfppa-rungis-academie@educagri.fr](mailto:cfppa-rungis-academie@educagri.fr)

CFPPA Rungis Académie  
Bâtiment H5, 102 rue de la Tour  
94516 Rungis Cedex  
Tél. : 01.85.00.15.15  
Nouveau : accessible par la ligne de métro 14  
(Station Chevilly-Larue/Marché International)



Mise à jour le: 06/01/2025



## Objectifs de la formation

- Choisir une race d'abeille, un matériel et des emplacements adaptés en fonction des besoins et des contraintes spécifiques
- Installer et aménager les ruchers tout en planifiant le calendrier de production
- Assurer la gestion des colonies : nourrissements, traitements sanitaires et suivi de l'état des abeilles
- Déplacer les ruches selon les miellées prévues ou les contrats de pollinisation
- Récolter, extraire et conditionner le miel dans le respect des qualités du produit et des réglementations
- Préparer les colonies pour l'hivernage et nettoyer les équipements pour la saison suivante
- Consigner les opérations et respecter la réglementation liée à l'apiculture et à la production

## Contenus de la formation

Ce module est l'un des 7 blocs de compétences du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole, diplôme de niveau IV, reconnu par l'État et inscrit au RNCP. La formation est composée de plusieurs modules :

- La biologie et physiologie de l'abeille
- Le matériel, les ruches et les équipements
- La conduite du rucher
- La santé de l'abeille
- Les produits de la ruche, le conditionnement et la commercialisation
- La réglementation

### Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Cas pratiques. Un plan d'accompagnement peut être sollicité pour les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact en amont de la formation avec la référente handicap soit [referenthandicapbougainville@gmail.com](mailto:referenthandicapbougainville@gmail.com)

### Modalités d'évaluation

Ce module donne lieu à une évaluation orale et pratique, validée en interne par des formateurs experts.

### Dispositions particulières

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique

### Restauration possible sur place



## DURÉE DE LA FORMATION

- 28 heures à distance (modalité asynchrone)
- 42 heures en entreprise

Période : A définir (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Chiffres clés : Taux de satisfaction : pas de données

